



Dans son ouvrage « *L'évaluation et l'apprentissage* », Ian Smith définit la règle des quatre « **P** » qui peut s'appliquer à la conception de toute évaluation.

L'évaluation est d'abord **Pratique et Personnelle**. Elle est réalisable par tous élèves en tenant compte de leur âge, des contenus des séquences d'enseignement et des relations nouées entre les enseignements et ces élèves.

Troisième « **P** », c'est que l'évaluation suscite la **Participation des élèves**. Cet engagement nécessite leur bonne information sur les pratiques d'évaluation et sur leurs finalités.

De nouveau, on est au cœur de l'*antibisme*, je recommence, mais, il y a évidemment une participation au centre de l'évaluation qui se joue au début de tout processus d'apprentissage.

Ce point-là est absolument à mes yeux un point clé et c'est une des choses qui me séduit le plus dans la notion de contrat de confiance proposé par André Antib.

C'est que l'évaluation, c'est comme certains autres sujets, on l'envisage toujours ex-post, a posteriori, on l'envisage comme le point final, le point final que l'on devrait penser à la dernière minute. Alors même, que comme tout élément final, elle est en fait à retrouver dès le début.

Autrement dit, il y a une anticipation de l'évaluation, il y a une compréhension de l'évaluation qui se joue au début et il est toujours très pertinent qu'un élève sache, avant même d'apprendre, comment l'évaluation va se passer, quel est le sens de cette évaluation, et en quoi cette évaluation est utile pour l'apprentissage qu'il va faire.

Donner de l'intelligence à l'évaluation, c'est évidemment fondamental, ça passe par cette participation à la compréhension de l'évaluation et il y a des pratiques que certains d'entre vous exercent qui vont très positivement dans ce sens.

Puis, le Quatrième « **P** », c'est la **Persévérance du professeur** dans la conception et le passage des évaluations, parce que chaque méthode d'évaluation expérimentée est elle-même évaluée et ajustée en fonction du public auquel elle s'adresse.

Pour qu'elle remplisse l'ensemble de ses fonctions, la bonne évaluation est le résultat d'un travail collectif entre les professeurs d'un même établissement et, au niveau national, entre l'institution et les scientifiques, et, c'est sur ces deux sous-ensembles que je voudrais insister maintenant.

Dans les établissements, si l'on veut avoir des critères objectifs de bonne évaluation, il est nécessaire de mener un travail d'équipe qui nécessite de la confiance. C'est pour ça que la confiance dans communauté éducative est si importante. La confiance que l'on

se donne les uns les autres dans le corps professoral ou même dans la communauté éducative, au sens large, va rejaillir sur l'adhésion générale à l'évaluation.

Au sein des écoles et des collèges, des équipes d'enseignants conçoivent des évaluations et des outils de suivi de l'acquisition des compétences. C'est pourquoi, je suis toujours un peu triste de voir certains débats passionnés, parfois à l'intérieur même des discours, parfois ça se voit par exemple au travers des réseaux sociaux où l'on voit qu'il y a de la divergence au sein d'un établissement sur les manières d'évaluer. Qu'il y ait de la différence d'un établissement à l'autre, c'est finalement assez normal et même assez

il est toujours très pertinent qu'un élève sache, avant même d'apprendre, comment l'évaluation va se passer, quel est le sens de cette évaluation, et en quoi cette évaluation est utile pour l'apprentissage qu'il va faire.

souhaitable. Ce qui est souhaitable, c'est que le débat au sein du corps enseignant permette de prendre en compte les critères les plus objectifs que possible, les arguments des uns des autres pour qu'il y ait une harmonie de l'évaluation. Et donc, les *échanges de pratique*, quant aux conceptions de l'évaluation, sont une source d'enrichissement pour chaque enseignant. Entre les disciplines, une réflexion commune sur l'évaluation met en évidence les attendus de tous et permet de travailler en étroite collaboration. Lorsque j'ai parlé de chronologie dans les programmes de Lettres, dans le programme de Français, c'est évidemment ce genre de chose que j'avais aussi à l'esprit notamment quant au programme d'Histoire.

Je suis surpris d'ailleurs d'être critiqué par les tenants de l'interdisciplinarité pour essayer de créer une convergence entre les disciplines. Mais, peut-être que je n'ai pas été assez explicite sur ce point. Le fait est que, c'est par l'évaluation que l'on y arrive. Si, dans un devoir sur la conquête de l'Amérique, un professeur d'Histoire et Géographie est amené à citer des connaissances de Montaigne et son appréciation de cette nouvelle réalité, pour nous européens, qu'est l'homme américain, il y a évidemment quelque chose qui au travers de l'évaluation

favorise tout simplement la convergence des savoirs pour une préemption intime de la part des élèves du thème abordé et la question d'évaluation renvoie donc à la notion des programmes, bien entendu, et plus généralement de la convergence des disciplines, qui restent des disciplines distinctes et qui, évidemment, savent travailler ensemble et l'évaluation est un outil pour cela.

La conduite d'une réflexion commune entre les écoles et les collèges sur l'évaluation permet aussi d'harmoniser et de mettre en cohérence les modes d'évaluation de l'élémentaire au secondaire. Là aussi, on est devant un point clé puisque c'est un point de communication entre les équipes. Avoir des discussions entre les professeurs de l'École primaire et

les professeurs du collège sur la façon d'évaluer les élèves d'abord en primaire puis au collège a un impact pédagogique absolument considérable. Une explicitation de la forme de l'évaluation et de ses critères de réussite favorise donc la réussite des élèves et donc l'étude des résultats obtenus par les élèves aux différentes évaluations permet la diversification des parcours de chacun. C'est un point essentiel, cette somme d'information pour le livret personnel de compétences qui, en seconde générale, professionnelle et technologique, doit permettre de personnaliser le parcours des élèves les plus fragiles.

Une autre dimension de ce travail d'équipe est évidemment la dimension nationale. Je viens de parler de la dimension de l'établissement, du lien de l'École avec le Collège, de ce qui se passe dans les disciplines, de ce qui se passe entre les disciplines, mais il est évident qu'à l'échelle de la France, à l'échelle de l'institution Éducation Nationale, il y a quelque chose de très important à faire progresser. Ceci nous renvoie à la relation entre l'institution et les scientifiques, à la relation entre l'institution et les praticiens, à la relation entre l'institution et tous ceux qui désirent cette question. C'est exactement ce que je suis en train de faire aujourd'hui.

Une explicitation de la forme de l'évaluation et de ses critères de réussite favorise donc la réussite des élèves et donc l'étude des résultats obtenus par les élèves aux différentes évaluations permet la diversification des parcours de chacun.

Je suis avec vous, je suis en train évidemment de partager avec vous ma conception du sujet. Vous direz même ce que vous avez fait et écrit depuis plusieurs années. Il est évident que je dois faire aussi attention à ce que vous dites toute la journée d'aujourd'hui et que, dans les temps à venir, nous devons continuer cet échange de façon à faire progresser le sujet ; sujet qui ne sera jamais fini ; heureusement d'ailleurs. C'est un sujet qui doit sans arrêt être remis sur les tapis.

L'évaluation est une opération complexe qui mesure des réalités complexes. C'est le genre, par exemple, de l'évaluation du début du cours préparatoire qui mesure la connaissance en vocabulaire, ce sont des choses compliquées. Pour qu'elle soit pertinente, il faut une connaissance très fine des points cruciaux à

évaluer pour la suite des apprentissages. Nous avons besoin d'avoir une approche scientifique de ces questions, c'est pourquoi j'ai l'intention d'installer un conseil scientifique autour de tous les enjeux de l'enseignement scolaire, qui doit nous permettre d'avoir une vision plus scientifique des évaluations que produit l'institution puisque l'institution produit des évaluations.

Tout pratique pédagogique, et de surcroît l'évaluation, a sa déontologie, elle a sa dimension scientifique et nous devons évidemment l'encourager. Parce qu'avec la dimension scientifique, avec la dimension que l'on peut appeler objectivée, vient une dimension déontologique, dimension que l'on peut appeler morale.

Je répète que l'évaluation pédagogique n'est pas le but ultime de l'enseignement, ce n'est pas cela évidemment que je veux conclure, elle est au service des apprentissages. Elle doit donc se garder d'un certain nombre de danger : le danger d'un climat préjudiciable aux apprentissages, le danger d'être un jugement stigmatisant, le danger de la subjectivité, le danger d'être une fin en soi.

Elle est d'abord un outil d'acquisition des connaissances et des compétences et donc, elle a une influence déterminante sur l'image que les élèves se construisent progressivement d'eux-mêmes. Ceci fonctionne d'ailleurs dans tous les sens puisque, jeudi dernier nous avons la journée de lutte contre le harcèlement et nous savons qu'aujourd'hui, il y a de bons élèves qui vont cesser d'être bons élèves pour ne pas être harcelés. D'une certaine façon, cela doit aussi nous interroger sur la manière d'évaluer. Alors, je ne vais pas vous amener à jouer à « qui perd, gagne » en matière d'évaluation mais cela doit nous amener évidemment, là aussi, à avoir un regard subtil sur la façon dont nous évaluons.

L'évaluation doit être donc adaptée au public, en respectant les objectifs des programmes scolaires, construisant des évaluations qui permettent à chaque élève de montrer ses progrès et ses acquis. Elle doit être préparée, elle doit être précise et efficace, je l'ai abondamment dit tout à l'heure, et dans son appréciation et ses annotations, l'enseignant doit éviter les commentaires trop vagues, devant aller vers les commentaires précis et constructifs.

vous avez pu développer l'expérimentation des contrats de confiance dans de nombreux établissements, je crois beaucoup à ces phénomènes de contagion. Il n'y aura pas quelque chose qui imposerait demain le contrat de confiance, ce serait une sorte de contradiction en soi puisque l'esprit de confiance est justement un esprit de conviction, un esprit de partage des expériences.

L'évaluation doit être fiable, elle doit chercher à refléter le plus fidèlement possible les acquis des élèves, pour cela, elle doit être adaptée à la fois aux exigences de l'enseignant et aux capacités attendues des élèves.

Et puis, elle doit être partagée, les résultats d'une évaluation sont communiqués à l'élève et à ses parents et donc, l'appréciation précise les points faibles du travail rendu d'une manière fine et nuancée et ces résultats d'une évaluation sont utilisés uniquement pour identifier les besoins de chaque élève, définir les efforts qu'ils peuvent fournir, les aides dont il ou elle a besoin.

Vous le voyez donc, l'évaluation est au cœur de l'École de la confiance.

Ce mot de confiance, j'ai commencé avec lui, je terminerai avec lui, c'est le mot décisif.

La notion de contrat de confiance, sur laquelle vous avez beaucoup travaillé, est une notion extrêmement pertinente et qui a vocation à se développer dans le système scolaire.

Vous êtes déjà à un stade avancé puisque dans les années précédentes vous avez pu développer l'expérimentation des contrats de confiance dans de nombreux établissements, je crois beaucoup à ces phénomènes de contagion. Il n'y aura pas quelque chose qui imposerait demain le contrat de confiance, ce serait une sorte de contradiction en soi puisque l'esprit de confiance est justement un esprit de

conviction, un esprit de partage des expériences. Mais, par contre, je crois à la contagion positive et puis je crois à votre capacité de pousser cette contagion. Et, le contrat de confiance, vous y avez travaillé d'une manière qui commence à définir un cadre assez précis quant à ce que cela peut être, mais cela laisse aussi beaucoup de marge de manœuvre aux établissements pour définir leur façon de le concevoir. Pour moi, le contrat de confiance, c'est d'abord réunir l'ensemble des qualités dont j'ai pu parler aujourd'hui autour de l'évaluation.

D'abord, cette idée d'avoir l'évaluation dès le début, la notion d'évaluation dès le début de l'année scolaire en particulier et donc, faire comprendre à quoi va servir l'évaluation. L'élève n'arrive pas ici pour jouer à une espèce de course dans laquelle il y aurait des gagnants et des perdants. Il arrive dans un système où on doit l'enchanter par le savoir. J'utilise volontairement cette expression. On doit l'enchanter par le savoir et lui dire que l'évaluation fait partie de cet enchantement par le savoir. Et, qu'il y a dans le test, qu'il y a même dans le contrôle, éventuellement même une joie à éprouver, c'est d'ailleurs une joie que ressent parfois l'élève donc l'évaluation est le contraire d'un piège.

L'évaluation, la bonne évaluation, c'est ce qui ne cherche pas à surprendre mais qui cherche à apprendre. Et, le résultat de l'évaluation ne doit jamais être dramatisé de ce fait. Le résultat de l'évaluation est une indication précieuse que l'on donne à l'élève et à sa famille pour aller de l'avant. Et, cette dimension-là est d'autant plus crédible si elle est articulée avec des éléments d'appui à l'élève en fonction de cette évaluation. C'est tout le sens de la mesure « devoirs faits » dans les collèges, que nous allons étendre aux autres niveaux du système. C'est que les évaluations doivent permettre notamment en début d'année de proposer à l'élève et à sa famille des remédiations, de l'aide, de l'appui, du soutien, des conseils, tout ce qui

va permettre justement de franchir un cap. Et, donc cette conception de l'évaluation, c'est une conception non-seulement qui n'est pas contradictoire avec la confiance mais, au contraire, appuie la confiance.

Donc, mon message sur ce point : c'est que je veux, bien entendu, je pense que l'on ne doit pas se méprendre sur tout ce vous avez développé autour de l'évaluation, je le dis sous votre contrôle à tous : L'évaluation n'est pas le contraire de la confiance, une certaine évaluation est le contraire de la confiance, un autre type d'évaluation est le soutien de la confiance.

L'évaluation, la bonne évaluation, c'est ce qui ne cherche pas à surprendre mais qui cherche à apprendre. Et, le résultat de l'évaluation ne doit jamais être dramatisé de ce fait. Le résultat de l'évaluation est une indication précieuse que l'on donne à l'élève et à sa famille pour aller de l'avant.

C'est cela que l'on doit faire passer, c'est cela qui nous permet de sortir de faux-débat entre pro-évaluation, anti-évaluation, pro-Notes, anti-Notes, etc, parce que ce sont des débats dont on ne sortira jamais si l'on y reste, je peux vous en assurer ; en revanche, si l'on arrive à déterminer un chemin qui permet à l'évaluation d'être un vecteur de confiance, on aura vraiment fait progresser le système.

Ce qui me rend confiant, ce qui me rend optimiste aujourd'hui par rapport à ça, c'est que ce chemin n'est pas une utopie abstraite, c'est quelque chose que vous avez commencé à tracer.

Merci beaucoup.